

## LA COORDINATION DE PARCOURS RDR ALCOOL

Fiche outil

Conduire des parcours sur mesure

### Objectifs pour la personne

- Recevoir les bons soins, par les bons professionnels, dans les bonnes structures, au bon moment.
- Lutter contre les ruptures, le non-recours au soin, les retards de soin.
- Bénéficier de réponses adaptées à leurs besoins spécifiques.

### Objectifs pour l'intervenant

- Accompagner des personnes aux parcours de santé complexes dans une logique de rétablissement.
- Accompagner des personnes avec des besoins bio-psycho-sociaux spécifiques et singuliers.
- Structurer le parcours, en garantir le recours et la continuité.



#### Le parcours RdR Alcool :

Adapter à la personne et à ses objectifs personnels.

En adéquation avec les réalités vécues.

Partir de l'environnement des personnes : lieu de vie – Mobilité – Ressources du territoire de proximité – Souhait personnel – Types de soignants recherchés, etc.

### Actions de l'intervenant RdR Alcool

#### Information et conseil aux personnes

- Expliquer et rendre lisible le système de santé : les spécificités des propositions et des dispositifs.
- Renseigner les personnes sur les offres d'aides existantes et sur leurs choix possibles.
- Informer sur les conditions de recours aux partenaires pour faciliter l'orientation.
- Outiller et conseiller la personne pour qu'elle puisse « défendre » son projet RdR Alcool.
- Informer les partenaires intervenants auprès de la personne sur les spécificités de l'approche RDR Alcool.

#### Co-construction du parcours avec la personne concernée

- Elaborer avec la personne des pistes de solutions pour construire un parcours de soin adapté
- Accompagner et/ou mettre en œuvre les choix de la personne.

- Coordonner le parcours choisi par la personne par la recherche de relais adaptés et création de passerelles avec les dispositifs repérés.
- Organiser les collaborations avec les partenaires.
- Assurer la liaison avec les prestataires de soin.
- Participer au suivi et au maintien du lien.

#### Suivi et ajustement permanent du parcours avec les personnes

- Vigilance sur l'évolution du projet de la personne et sur l'adéquation des propositions engagées.
- Ajustement avec les partenaires pour rendre fluide les articulations entre professionnels.
- Veille sur les orientations et recherche de feedback. Suivi des orientations et des parcours.
- Evaluation de la pertinence des propositions et leur appropriation par la personne.

